

## EDITORIAL

### REGARDS CROISÉS sur l'Accompagnement

Je suis toujours frappé par la diversité des êtres et des choses. Et la diversité des êtres fait que deux personnes peuvent vivre le même événement de façon si diamétralement opposée qu'à chaque fois je me répète que tout se passe dans la vie comme si ce n'était pas les faits qui sont les plus importants mais la façon dont on les regarde... La façon d'où part, à l'intérieur de soi, ce regard.

Cette remarque est valable aussi à l'approche de la mort. Entre le « *je voudrais mourir* » que j'ai maintes fois entendu et qui est souvent compris au premier degré alors qu'il peut signifier « *je ne voudrais plus souffrir* » (physiquement certes, mais surtout mentalement) mais qui peut signifier aussi « *je veux être rassuré, je ne veux pas rester seul...* » que de différences de sens!

Il en va de même dans le vécu des accompagnements, que de ressentis différents pour une même agonie! A ce sujet le témoignage suivant, rapporté par Marie de Hennezel (1), me semble un cas d'école.

Le jour de l'enterrement de son mari, une femme lui a confié :

**« Tu sais, c'était épouvantable, il a souffert jusqu'au bout, je ne supportais pas de le voir comme ça... J'ai passé mes journées dans le couloir... C'était atroce ! »**

Une demi-heure plus tard, elle rencontre une amie qui était très proche de ce couple et qui lui dit :

**« Tu sais, les derniers moments ont été extraordinaires. J'étais près de lui, je lui tenais la main, il était calme, et quand il ouvrait les yeux, on se regardait, on ne se parlait pas mais on se disait tellement de choses... Bien sûr, il avait une respiration haletante impressionnante, mais je sais qu'il est parti dans le calme et c'était là un moment vraiment extraordinaire, comme une immense satisfaction. »**

Voilà deux regards croisés si différents s'agissant de la même agonie ! L'un vécu par une personne de la famille totalement stressée, l'autre par une personne qui avait lâché prise et qui était mue par le désir de partager un moment d'intense communion tendre et calme. Une attitude difficile à acquérir et qui est comme un long sillon, toujours à creuser et à retravailler au plus profond de soi-même.

Vous l'aurez deviné, c'est cette deuxième attitude qui anime les Accompagnants bénévoles de Jalmalv.

**Jacques Gelé**

Accompagnant bénévole

(1) Cité dans *Le grand livre de la tendresse* de Gérard Pagès.

## JALMALV

Jusqu'à La mort accompagner la

Association loi 1901  
reconnue d'utilité publique.

Siège social de JALMALV  
Loire-Océan :

1, rue d'Angleterre

**44000 NANTES**

Tél./fax : **02 51 88 91 32**

E.mail : [Jalmalv.lo@wanadoo.fr](mailto:Jalmalv.lo@wanadoo.fr)

## L'équipe de Rédaction

- Responsable de publication :  
Marie Ireland.

- Coordination, saisie, mise en page, tirage et distribution :  
Jacques Gelé, Marie-Hortense Lebris, Malcy de Lassat.

- Rédaction :

Les responsables de l'association... **et vous les adhérents!**

N'hésitez pas à nous transmettre vos idées et vos textes.

Contactez le : 02 51 88 91 32

Prochain bulletin, N°33 :

**Janvier-Février-Mars**



Distribution prévue vers le 20 mars. Pour une bonne tenue du planning de parution, merci de proposer vos articles avant fin février.

## Permanences

Les permanences ont lieu au local aux heures suivantes :

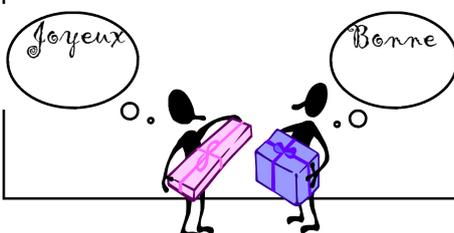
**Lundi** : 9h30-17h

**Mardi** : 9h- 16h45

**Mercredi** : 9h-17h

**Jedi** : 9h-17h

**Vendredi** : 9h-17h



★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★  
★ Nous vous souhaitons ★  
★ de Bonnes Fêtes ★  
★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Contre la tyrannie des idées simples,

### LA DEMOCRATIE

*Le coin du philosophe n'est pas un coin retranché du monde, de ses préoccupations, de ses hantises, de ses inquiétudes, de ses malheurs, de ses joies aussi. De ses joies surtout.*

Alors je voudrais commencer par dire ma joie au lendemain de la discussion parlementaire sur la « loi relative aux droits des malades et à la fin de vie » loi que Charles Moigneteau présente dans ce même numéro (p. 4) et qui vient d'être votée le 30 novembre 2004. Toutes tendances politiques confondues, les parlementaires viennent de se mettre d'accord pour rappeler à notre société des repères éthiques et juridiques essentiels concernant l'accompagnement de la personne humaine. Deux écueils symétriques doivent être évités dit le législateur : l'obstination déraisonnable et l'euthanasie. En suivant très attentivement les débats de nos députés et après avoir directement participé au travail de la mission parlementaire qui m'avait auditionné avec d'autres collègues de ma discipline, j'ai pu vérifier combien la réflexion philosophique pouvait aider le travail du législateur et, d'une façon plus générale, celui de tout citoyen qui préfère la patience du détour de la réflexion aux simplismes des idées rapides. Tout cela est bien loin des images émotionnelles qui ne cessent de tyranniser l'individu moderne.

Les parlementaires ont accepté de travailler durant huit mois à l'abri des caméras et donc des pressions médiatiques. Ils n'ont pas jugé bon de verser dans le « pathos » en auditionnant ceux qui monopolisent les plateaux de télévision, car ces questions délicates exigent que tout soit dit avec nuance, tact, distance, et que l'on renonce aux formules dogmatiques, aux petites phrases habiles, aux trémolos indécents. Belle occasion de méditer sur la nature du débat démocratique. La dictature de l'audimat, le privilège systématique donné au témoignage fort, l'obligation de parler par séquences démesurément courtes, selon la règle imposée par la télévision et la radio, ruine la démocratie. En simplifiant le débat, sous prétexte de le rendre accessible, on le dénature. « L'essence de la tyrannie, disait l'historien suisse Jacob Burckhardt, est le refus de la complexité ».

Pour ne donner qu'un exemple de la complexité assumée, les parlementaires n'ont pas hésité à recourir à une ancienne conception de la philosophie morale, appelée principe du double effet, pour justifier le deuxième article la loi selon laquelle il est licite, moyennant certaines garanties, « pour soulager la souffrance, d'une personne, en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable » d'appliquer « un traitement qui peut avoir pour effet secondaire d'abrèger sa vie ». L'effet voulu est le soulagement de la douleur, et l'effet prévu mais non voulu, est la survenue de la mort. Ce double effet n'est donc pas une double intention. On imagine sans peine, combien cette distinction qui mérite une fine analyse, une formation rigoureuse et une application très prudente, sera difficile à expliquer. Il est tellement plus confortable de céder à la douce tyrannie des idées simples de ceux qui refuseront ce principe en disant : « Il n'y a que le résultat qui compte » et qui refuseront l'effort intellectuel pour penser chaque situation de manière éthique.

Bien entendu, la loi qui vient d'être votée ne fera pas cesser le débat et on peut pronostiquer, sans risque de beaucoup se tromper, que les manières politiciennes de se positionner sur le thème sensible de la fin de vie vont bientôt s'imposer. Mais en attendant ces futures empoignades, sachons apprécier la réussite d'une loi équilibrée et consensuelle.

C'est un instant de grâce dans une démocratie.

**Jacques Ricot**  
Philosophe.

### STAGE DE SENSIBILISATION

Le prochain stage de sensibilisation aura lieu les 4 et 5 février 2005 au local de l'association.

Rappelons que ces stages s'adressent principalement aux futurs accompagnants et permettent aux personnes concernées, avant d'entreprendre une formation d'accompagnant, de confirmer leur motivation par rapport aux objectifs de Jalmalv.

Il peut s'adresser aussi à quiconque désire approfondir, par un travail de réflexion et d'intériorisation personnel et collectif, ses repères par rapport à la mort.

### ENTENTE GRAND OUEST

Pierrette Babault nous rappelle que huit associations Jalmalv composent "**l'Entente du grand Ouest**" qui est un lieu d'échange et de bonne humeur. L'entente vous accueillera avec joie si vous le désirez. Ses membres se sont réunis le 2 octobre pour étudier, entre autres choses, les **Journées Nationales** (le congrès Jalmalv) qui auront lieu à Rennes les 18,19,20 mars à l'école Nationale de santé publique à Villejean sur le thème : " l'entourage du malade en fin de vie".

Autre rendez-vous "**la journée des adhérents**", qui vous concerne tous, en juin 2006 sur "l'image des personnes âgées" et sur ce thème nous avons tellement de choses à échanger!

### MEDIATISATION EMOTIONNELLE

On parle, sans discernement et notamment dans les médias nationales, d'euthanasie alors qu'il s'agit presque toujours non pas "d'une intention de donner la mort" (donc d'une euthanasie) mais simplement d'abandonner des soins déraisonnables (un acharnement thérapeutique), sans intention de donner la mort, même si celle-ci doit advenir à plus ou moins brève échéance ensuite.

Se reporter à l'article ci-contre et à "Mourir un jour" (page 4) pour bien être informé sur cette question.

Par ailleurs la médiatisation des cas d'exception (Chacun pense au cas du jeune Vincent Humbert) crée un écran qui nous évite de voir la réalité des cas habituels de mort.

Pour montrer qu'il ne faut pas se tromper en prenant l'exception pour la généralité, rappelons simplement qu'il meurt en France environ 530 000 personnes par an (environ une personne chaque minute. Chaque minute!) alors que les cas d'exception comme celui cité sont très rares mais occupent bien souvent tout l'espace médiatique et émotionnel.

## ACCOMPAGNEMENT

*Geneviève est accompagnante bénévole à Jalmalv depuis de nombreuses années et cette ancienneté à Jalmalv se double d'une ancienneté dans la vie qui lui fait dire avec la douceur et le calme qui la caractérisent : "il m'arrive souvent d'accompagner des personnes bien moins âgées que moi".*

*Voici deux de ses témoignages.*

### L'ANGOISSE APAISÉE

J'ai commencé à voir M. F... en février 2000. A chaque fois que j'arrivais il me disait : "Je vais mourir, Je vais mourir". Je sentais en effet qu'il avait peur de la mort.

Il faut dire que M. F... avait eu un accident à la suite duquel il était resté paralysé d'un côté et avait aussi perdu la vue. De plus il n'avait pas de famille. Depuis ce temps-là il était soigné et hébergé dans une institution religieuse.

Souvent le soir, il avait un langage ordurier qui me heurtait profondément. Son passé de SDF en était peut-être la cause. Alors je lui disais : "Quand vous changerez de vocabulaire je reviendrai vous voir".

Grande fût ma surprise d'accueillir ensuite ses premières paroles que je ressentais comme venant du meilleur de lui-même : "Notre père qui êtes aux cieus...".

Je revenais le voir chaque soir, ceci pendant deux ans.

Un soir la religieuse de son service me dit : "pourriez vous aller voir M. F..., il n'est pas bien du tout". C'est ce que j'ai très vite constaté, il était froid et il transpirait. Je lui ai pris le bras et aussitôt il a agrippé ma main qu'il a continué à serrer très fort.

Je lui ai parlé... et il est devenu beaucoup plus calme.

Puis il est parti en douceur.

C'était le 21 février 2002

### LA CONSCIENCE RETROUVÉE

M. R... était léthargique, comme dans un sommeil éveillé, et le personnel soignant devait le faire manger chaque jour.

C'était un état qui remontait à quatre ans environ, juste après la mort de sa femme.

A y réfléchir maintenant je me demande encore ce qui m'a poussée à souhaiter lui faire reprendre conscience.

J'étais au pied de son lit et je lui disais plusieurs fois de suite : "M. R... regardez-moi, je suis Geneviève, je suis Geneviève".

Un beau jour il s'est "réveillé"! J'ai pensé que sa femme s'appelait peut-être Geneviève et que c'était ce qui avait parlé à sa conscience. J'appris par la suite que ce n'était pas le cas.

Le personnel m'a dit que le midi suivant il avait mangé tout seul! C'était le sujet de conversation dans l'établissement pendant plusieurs jours!

Puis il m'a parlé de lui. J'ai appris qu'il avait deux fils et deux petits fils qui n'étaient pas venus le voir depuis qu'il était là.

Un jour il m'a demandé des nouvelles de sa femme! Je lui ai fait répéter, le temps que je réfléchisse pour savoir si je devais lui dire la vérité. Puis je me suis lancée : "M. R... vous savez bien que votre femme est décédée..."

Il s'est mis à pleurer.

Peu de temps après, en conscience, il est allé rejoindre sa femme.

## LES BREVES

### RECHERCHE D'UN LOCAL

Rappelons à tous que le local actuel, 1 rue d'Angleterre n'a qu'un bail de 2 ans qui se termine le 1er mars 2006.

Si vous entendez parler d'un local à louer sur le grand Nantes, d'environ 100 m<sup>2</sup>, merci de nous le signaler au secrétariat.

### REPAS DES ACCOMPAGNANTS

Lors des échanges qui ont lieu lors du repas des accompagnants, le 1er jeudi de chaque mois, différents sujets sont abordés.

Notamment le constat que la permanence du mardi au local est désertée et que ce sont toujours les mêmes personnes qui œuvrent pour le fonctionnement de l'association. Cela fausse la dynamique et il est important de renforcer le lien entre vous et « le noyau moteur ». Ceux et celles qui disposent d'un peu de temps sont invités à (re)venir afin d'échanger et d'avancer.

Il a été souligné également que dans la charte il est stipulé que l'accompagnant doit s'arrêter momentanément en cas de deuil personnel. Merci à ceux qui se plient à cette règle : on ne peut bien accompagner que si l'on est bien soi-même et un deuil exige un temps pour se reconstruire.

### L'ESPACE DES USAGERS DU CHU

Nous faisons partie des 30 associations qui constituent la structure « Espace des Usagers » du CHU

Dans ce cadre, nous allons être amenés à assurer une permanence par mois dans cette structure (informer et écouter les usagers).

Si vous pouvez y apporter votre concours, merci de proposer vos services pour cette permanence.

### IMPORTANT

L'ensemble des Accompagnants bénévoles sont invités à assister à une réunion « débat », galette des Rois et bonne bouteille... qui aura lieu le 29 janvier 2005 dans la salle de la Mairie annexe de Doulon, 35 bd Louis Millet à Nantes de 9h à 13h.

Avec le président sera fait le bilan de l'année et débattu les objectifs pour l'année 2005.

## MOURIR UN JOUR

Depuis le 30 novembre a été débattue et votée à l'Assemblée la Loi relative « **aux droits des malades et à la fin de la vie** ». Ce texte, dit rapport Léonetti, est le fruit de huit mois de travail d'une mission parlementaire qui a regroupé trente et un députés de toutes opinions politiques.

La notion de l'acceptation de la mort lorsqu'elle est devenue inéluctable, est un élément majeur et le projet de loi demande la reconnaissance « **d'un droit à laisser mourir** » ; celui-ci remédierait aux anomalies du cadre législatif actuel.

La publication de ce rapport Léonetti aura été – pour nombre de citoyens français – l'occasion de découvrir les paradoxes de la situation actuelle et la Presse leur a apporté des données précises. « Le Figaro » a publié la conclusion d'une étude des centres français de réanimation : « 53 % des décès observés en réanimation sont liés à une décision médicale d'arrêt de soins » (Cas de comas dépassés). « Le Monde » du 25 septembre 2004 fait état d'une déclaration de Monsieur Douste-Blazy, Ministre de la Santé, précisant que 150 000 personnes par an sont débranchées de leur machine. Et tout ceci de façon tout à fait illégale à l'heure présente. Le Professeur Lemaire, chef de service de réanimation de l'hôpital de Créteil relève que « la loi actuelle ne permet pas de mettre un terme à une réanimation qui s'est avérée inutile ».

Il ne faudrait pas croire que les dispositions législatives aient cessé d'être appliquées ; le « Figaro » du 27, 28 septembre 2004 rappelle une décision de justice de 1997 : « un réanimateur ayant brutalement interrompu les traitements vitaux à un malade dans le coma avait été condamné pour homicide involontaire à une peine de prison avec sursis. Or le malade n'avait – les experts judiciaires l'avaient confirmé – vu son état, aucune chance de survie ».

De telles données apportent un éclairage assez impressionnant sur la situation actuelle, car outre le domaine des services de réanimation, les décisions d'arrêter ou non un traitement se posent fréquemment au stade avancé de maladies graves incurables, en fonction des situations vécues (où commence l'obstination déraisonnable?) et de la volonté du malade.

On peut s'étonner qu'il aura fallu attendre l'année 2004 pour reconnaître ce « droit à laisser mourir » qui est un peu « permettre à la mort de survenir en paix », comme a pu l'écrire un conseiller national du Conseil de l'Ordre des médecins. Nous noterons que les trente et un membres de la mission parlementaire Léonetti avaient approuvé, à l'unanimité, toutes opinions politiques confondues, la rédaction finale du texte qui sera proposé au Parlement. Nous nous contenterons de faire état de deux réactions exprimées récemment :

- Celle du Professeur Schaerer, membre fondateur et ancien Président de la Fédération Jalmalv, saluant cet « événement capital qui prend en compte les véritables enjeux » et ne cachant pas qu'« il se réjouit de cette initiative ».
- Celle de Marie de Hennezel : « oui à la réforme de la fin de la vie », les mesures proposées vont permettre « d'éviter la confusion entre le refus de l'obstination déraisonnable et l'euthanasie qui consiste à injecter un produit pour tuer ».

Les lecteurs de cette proposition de loi pourront constater que celle-ci contient aussi d'autres articles complémentaires fondamentaux concernant :

- la reconnaissance de droits spécifiques aux malades en fin de vie.
- L'affirmation du rôle de « la personnes de confiance » désignée par le malade.
- La prise en compte des « directives anticipées » du malade (rédigées pour le cas où il serait un jour hors d'état d'exprimer sa volonté).

Ainsi, en conclusion, il est important, je pense, que chacun prenne connaissance de ce projet législatif afin de réfléchir, de se former librement une opinion et de pouvoir dissiper quelques malentendus : bien entendu les textes proposés ne portent nulle atteinte à la notion de soins palliatifs et d'accompagnement, au contraire ils la renforcent.

**Charles Moigneteau**  
Bénévole Accompagnant

## GROUPE DE PAROLES

*Comment réagissent les participants à un groupe de parole de personnes en deuil ?*

*Voici les témoignages recueillis par un journaliste de Presse Océan et publiés il y a quelques mois.*

**Accompagner le deuil : maintenant, Eric « accepte de pleurer »**

On le sait mais on ne veut pas le croire : la vie sépare ceux qui s'aiment. Pas doucement du tout. Brutalement. Violamment. Sans prévenir.

Triste évidence après le déni et la révolte : il est mort, elle est morte. Vient le temps du deuil.

La famille se veut rassurante : « **Tu verras, ça va passer, cesse d'y penser** ». Difficile, douloureux, ça ne passe pas. Parfois, on veut mourir. Ou alors on « **fait n'importe quoi pour oublier** ».

Et puis un ami plus délicat suggère que, « **peut-être, tu sais, il y a l'association Jalmalv qui a créé des groupes de parole, on peut parler sans être jugé alors que dans la famille, parfois, c'est beaucoup plus compliqué** ».

Ils sont trois autour de la table : Eric, Pascale, Paquita, ils ont participé à un groupe de parole ;

Pascale dit que « **le pire, le plus difficile, ce sont les dates anniversaires, les périodes de fête** ».

Eric a perdu son frère atteint du sida. Il souffrait « **de ne pas pouvoir en parler dans la famille** ». La participation au groupe lui a permis « **d'apprendre à maîtriser mes émotions. Maintenant, j'accepte de pleurer sans culpabiliser. Je regrette seulement de ne pas avoir enregistré sa voix** ».

Paquita elle a perdu son ami dans un accident de voiture. Rencontrer, partager avec ceux et celles « **qui ont vécu la même chose que vous, ça console, ça permet de relativiser** ». Avec un peu de recul, on sait qu'il « **reste les bons souvenirs** ». On mesure aussi la fragilité de l'existence, « **ça rend plus précieux la vie qui reste à vivre** ».

« **On s'habitue, c'est tout** »

Le mari de Pascale est décédé « **d'un cancer foudroyant** ». Elle n'avait jamais imaginé qu'il « **puisse partir le premier** ». Avec ses deux fils, dans les temps qui ont suivi, « **c'était difficile ; j'avais besoin de parler, eux voulaient oublier** ». Le groupe fut l'occasion « **de dire, tout simplement dire, de ne pas se couper des autres** ».

Dans les premières semaines après le décès, la culpabilité, c'est « **de se sentir fautive de ne pas avoir tout dit à celui qu'on aimait, de ne pas avoir pris le temps** ».

Avec le temps, tout s'en va. Même la culpabilité. Avec le temps, on n'oublie rien : « **On s'habitue, c'est tout** ».

## LIBRES PROPOS

Tout conte fait

### LE PARRAIN JUSTE

Un homme part à la recherche pour son fils d'un parrain qu'il souhaite animé d'un esprit de justice. Un soir, il rencontre à un carrefour un personnage à l'allure singulière qui se présente :

La Mort.

La Mort! s'exclame notre bonhomme, veux-tu être le parrain de mon enfant car nul n'est plus juste que toi qui frappe sans distinction jeunes et vieux, malades et gens sains, riches et pauvres ? Affaire conclue.

La Mort, qui visite souvent son filleul, annonce un jour au père : Tu es un homme généreux mais peu aisé. Tu vas soigner les gens et tu deviendras riche. Mais je ne suis pas médecin, rétorque l'homme. Qu'importe, quand tu seras appelé près d'un malade, regarde à la tête du lit. Si tu m'y vois, dis à la famille que c'est inutile de dépenser de l'argent en soins mais qu'elle s'apprête plutôt à l'inexorable. Si par contre, je suis au pied, alors tu prescris n'importe quoi, le patient guérira.

Ainsi l'homme et sa famille connurent l'opulence.

La Mort un matin propose de faire visiter son royaume à l'homme qui se met à trembler comme une feuille morte. N'aie crainte, le rassure La Mort, ne suis-je pas le parrain de ton fils ? Viens. Ils voyagent de concert et arrivent à un château magnifique. Dans la salle à manger les attend un fastueux repas. Après avoir mangé, La Mort entraîne l'homme dans une salle immense où brillent des centaines de milliers de cierges. A l'homme qui en demande la signification, La Mort raconte que chaque cierge représente une vie, les longs cierges des vies jeunes, les cierges très courts celles de vieillards. Et mon cierge, interroge l'homme, où est-il ? Regarde à droite, répond La Mort. L'homme se tourne et sursaute d'effroi en voyant un cierge à la flamme vacillante et dont il ne reste qu'un soupçon de cire. Ne pourrais-tu pas, parvient-il à balbutier, prendre un peu de cire de ce cierge très long qui se trouve là-bas ? Je veux bien, dit La Mort, mais ce cierge - là c'est celui de ton fils.

Alors l'homme demande à rentrer chez lui où il met ses affaires en ordre, sa conscience en paix et rend apaisé son dernier soupir au moment même où s'éteint le cierge de sa vie.

**Lucien Gourong**

Texte proposé par Jeannine Rambaud  
Accompagnante bénévole

## LES BREVES

### JEUNES EN DEUIL

En partenariat avec l'association **Jonathan Pierres Vivantes** nous poursuivons notre travail pour mettre sur pied des **groupes d'entraide** à l'intention des jeunes en deuil.

Bien que nous ayons la certitude que cet offre correspond à un réel besoin, il n'est pas facile de toucher les familles et les jeunes concernés. En conséquence si vous êtes en contact avec des jeunes ou des organismes susceptibles de les rencontrer, merci de nous le faire savoir.

Rappelons qu'il s'agit de proposer des rencontres à des enfants ou des jeunes en deuil.

Pour chaque groupe ces rencontres auront lieu les samedis de 16h à 18h une fois par mois, étalées sur quatre mois.

Pour plus de précisions contacter notre secrétariat au **02 51 88 91 32**

### OSONS UNE POINTE D'HUMOUR

A propos de ces rencontres de jeunes en deuil les parents sont souvent surpris, voire désarçonnés, par la façon directe dont certains enfants s'expriment au sujet de la mort.

Témoin ce dialogue authentique entre deux jeunes enfants dont le premier, Romain, a justement suivi un de ces groupes d'entraide.

Romain, en compagnie de son copain Arnaud, rencontre fortuitement dans la rue une dame qu'il reconnaît aussitôt :

**Romain s'adressant à Arnaud :**  
*"Tu vois, c'est la dame qui s'occupe des enfants qui ont un mort à la maison."*

et, s'adressant à la personne reconnue :

*"Je t'amène mon copain Arnaud parce qu'il a un mort chez lui".*

**Arnaud, rectifie aussitôt :**

*"Non, il n'est plus à la maison, il est maintenant au cimetière".*

## AGENDA

Date à retenir : (certaines peuvent changer au dernier moment, tenez-vous informé)

**Groupe de parole :** (session 6) le mardi 4 Janvier 2005 à 20 h 30 animé par Anne Salathé.

**Groupe de parole :** (session 2) le mardi 18 Janvier 2005 à 20 h 30 animé par Anne Salathé.

**Atelier de Sensibilisation :** le vendredi 4 février 2005 et le samedi 5 février 2005 animés par des bénévoles.

**Atelier d'écoute 1 :** (N° 2 & 3) le 18 décembre 2004 et 15 Janvier 2005, animé par Hilaire Babarit.

**Stage accompagnement de fin de vie :** le 5 février, 5 mars et 2 avril 2005 animé par Véronique Héno.

**Repas des bénévoles accompagnant :** les jeudis 6 janvier, 3 février et 3 mars 2005 à la salle festive.

**Groupe de soutien :** les jeudis 6 janvier, 3 février et 3 mars 2005, à 13 h 45 animé par Blandine Branchereau.

**Groupe de soutien :** les jeudis 6 janvier, 3 février et 3 mars 2005, à 20 h 00 animé par Blandine Branchereau.

**Groupe de soutien :** les jeudis 6 janvier, 3 février et 3 mars 2005, à 9 h 30 animé par Anne Salathé.

**Groupe de soutien :** Les jeudis 13 janvier, le 10 février et 10 mars 2005 animée par Elisabeth Maillot.